

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Recul généralisé des droits humains au Québec et au Canada

Montréal, le 18 juin 2013 – Malgré leur condamnation en 2006 par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, les gouvernements du Québec et du Canada continuent à faire fi de leurs engagements internationaux en matière de droits humains. C'est ce que révèle une enquête menée par la Ligue des droits et libertés auprès de plus de 30 organisations. Le *Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada* conclut à une régression généralisée de la réalisation des droits, en plus de constater que les gouvernements n'évaluent pas les effets de leurs décisions sur les droits.

« Les reculs auxquels réfèrent tous les organismes ayant participé à cette démarche sont plus importants que les avancées, mis à part quelques exceptions localisées », constate Denis Langlois, auteur du rapport. Ces reculs concernent autant les droits économiques, sociaux et culturels que les droits civils et politiques : droit du travail en chute libre, régression du droit d'association, déresponsabilisation de l'État en regard du droit à la santé et à l'alimentation, multiplication des atteintes à la liberté d'expression, accès à la justice entravé, etc.

Au-delà des différentes violations de droits qu'il met en lumière, le rapport s'intéresse pour une première fois aux conditions nécessaires à la mise en œuvre des droits. Il en ressort que l'ordre social, économique, politique et international dans lequel nous vivons est de moins en moins compatible avec l'exercice des droits. Quant à l'État, il n'évalue pas les impacts de ses décisions sur les droits, conclut le rapport. Pire, l'État est porté à banaliser l'obligation qu'il a de faire des droits humains un fondement de ses décisions.

Loin de se limiter à la seule dénonciation de la situation, le rapport s'intéresse aussi aux perspectives que les organismes mettent de l'avant ou entrevoient pour créer des conditions favorables à la réalisation des droits humains. Dès l'automne, la LDL entreprendra une démarche de mobilisation autour du rapport dans le but d'aller plus loin dans la recherche d'alternatives à ce qu'elle considère être un ordre incompatible avec la réalisation des droits. « La démarche nous a menés à inscrire le rapport sur les droits humains dans une perspective de mobilisation autour d'un projet de société fondé sur la réalisation de tous les droits humains, plutôt qu'autour de l'un ou l'autre des droits, choisi selon le secteur d'intervention que l'on pourrait privilégier », conclut Vincent Greason, porte-parole et vice-président de la LDL. De nombreuses organisations communautaires et syndicales ont déjà appuyé le rapport et répondu à l'appel.

Le rapport sera lancé ce soir, le 18 juin, de 17h à 19h, au bar Les Pas Sages (951 rue Rachel Est). Les journalistes sont les bienvenus à cet événement. Les porte-parole de plusieurs organismes signataires seront disponibles de 17h à 17h30 pour des entrevues.

-30-

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications
514-715-7727